chaque jardin compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Paris, le 7 octobre 2022

Madame, Monsieur le coordonnateur SPS, le maitre d'ouvrage ou le donneur d'ordre,

La loi du 6 août 2015 et le décret du 22 février 2016, ont créé une carte d'identification professionnelle pour les salariés intervenant sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics.

Les entreprises du paysage, quant à elles, relèvent du secteur agricole, et déclarent leurs salariés à la MSA.

L'Unep a convaincu le Ministère du Travail et le ministère de l'Agriculture de créer l'équivalent de la carte professionnelle du BTP, via une attestation d'identification professionnelle agricole, qui figurera sur les accusés de réception des DPAE.
Cette attestation professionnelle devrait voir le jour en 2023. A l'initiative de l'Unep, un groupe de travail composé de la Direction Générale du Travail, du ministère de l'Agriculture et de la CCMSA a ainsi été constitué.

L'ancien Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Julien Denormandie, a ainsi pu écrire au président de l'Unep, le 28 février 2022 *« les travaux techniques sur la future carte professionnelle ont suffisamment avancé entre mes services, la CCMSA, la direction générale du travail et les organisations professionnelles concernées pour parvenir à un consensus sur le format et les conditions de mise en œuvre, même si certains points techniques restent à résoudre* »

L'Unep souhaite porter à votre connaissance ces informations afin que vous puissiez prendre en compte les accusés de réception des Déclarations Préalable à l'Embauche délivrées par les caisses de MSA, éléments constituant la preuve de la régularité de la situation sociale des salariés du paysage.

En effet, afin de vous permettre d'assurer votre rôle de coordination sur les chantiers, nous demandons à nos adhérents de vous présenter les accusés réception des DPAE de leurs salariés intervenant sur des chantiers de BTP.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le coordonnateur SPS, le maitre d'ouvrage ou le donneur d'ordre, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Laurent Bizot,
Président de l'Unep

Uep
Union Nationale
des Entreprises
du Paysage

La Maison du Paysage, 60 ter rue Haxo – 75020 Paris
Tél. : 01 42 33 18 82 - Fax : 01 42 33 56 86
secretariat@unep-fr.org
www.lesentreprisesdupaysage.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE QUALI'OP REF. 166 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org
afaq 26000 Responsabilité sociétale évalué par AFNOR CERTIFICATION Certifié

Les engagements de service de l'Unep sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel Quali'OP.

En 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE).